



CONSEIL MUNICIPAL
En date du 23 Janvier 2025

Etaient présents : Monsieur Pascal RAGOT, Monsieur Yannick MEYSSARD, Madame Evelyne BLANC, Madame Emilie TEMPIER, Madame Laetitia AGNEL, Madame Cécile CHEVALIER, Monsieur Claude RAVOIRE, Madame Nathalie LOMBARD, Monsieur Pierre-Marie ALBERT et Monsieur Jérôme CASALIS.

Pouvoirs : Monsieur Patrick DEVAUX à Madame Evelyne BLANC, Monsieur Alexis BOUTIERE à MADAME Emilie TEMPIER, et Monsieur Serge AGNEL à Monsieur Pascal RAGOT.

Absent :

A été élue secrétaire de séance : Madame Emilie TEMPIER.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération N° 23.01.25-01 : Subvention 2025 au CCAS.

Délibération N° 23.01.25-02 : Modification de la délibération du 16 juillet 2024 portant création d'emplois d'agents recenseurs et de désignation du coordinateur communal de recensement au titre de l'année 2025.

Délibération N° 23.01.25-03 : Ouverture de crédits en section d'investissement.

Délibération N° 23.01.25-04 : Projet de cession de parcelle.

Délibération N° 23.01.25-05 : Personnel communal – tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2025.

Délibération N° 23.01.25-06 : Modification de la délibération N°07 du 26.11.2024 – réfection de toiture Hôtel de Rouvil – demande de subvention au titre de la DSIL 2025.

Délibération N° 23.01.25-07 : Travaux de la rue Voltaire – demande de subvention au titre de la DETR 2025.

Délibération N°23.01.25-08 : Candidature à la reconnaissance « Territoires engagés pour la Nature » 2025-2028.

La secrétaire,
Emilie TEMPIER



Le Maire,
Pascal RAGOT